



Droit à construire

Par French

Bonjour

Sur mon terrain de 4000 m2, j'ai 300m2 constructibles

Dois je construire sur cette surface, ou puis je construire sur une autre partie du Terrain?

Le reste est zone naturelle

Merci

Par isernon

bonjour,

vous ne pouvez construire que sur la zone constructible.

salutations

Par French

Merci pour votre réponse